



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

**Fiche de poste N°: 10/2023_ENSEIGNER
EN ÉCOLE BILINGUE FRANÇAIS-
LANGUES POLYNÉSIENNES**

Fiche de poste N° : 10/2023	Poste : Enseignant en école bilingue français-langues polynésiennes
Descriptif et contexte du poste	<ul style="list-style-type: none">- L'enseignant exerce dans une des écoles bilingues français-langues polynésiennes à parité horaire de la Polynésie française.- Il est placé sous la responsabilité du directeur d'école et de l'IEN de la circonscription d'affectation qui coordonne le déploiement de l'enseignement bilingue français-langues polynésiennes en lien avec l'IEN en charge de l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes, de l'anglais et du bi/plurilinguisme.- Par son action, il participe au développement de l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes (LCP) tel que défini par la politique éducative de ministère de l'éducation.
Qualifications, connaissances et compétences requis	<p>Pour accéder à ce poste, outre les compétences professionnelles définies dans le cadre du référentiel de compétences du professeur des écoles, le candidat doit réunir les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Posséder une bonne maîtrise de la langue locale (niveau B1 du CECRL à l'oral et à l'écrit) ou s'engager à la maîtriser au cours des deux années scolaires qui suivent s'il vient d'un autre archipel.- Maîtriser les orientations préconisées par la Charte de l'Éducation, le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les nouveaux programmes et le CECRL en matière d'enseignement des langues et de la culture polynésiennes et des langues vivantes.- Être informé de la didactique des langues-cultures et du plurilinguisme.- Savoir travailler en équipe.- Avoir le goût de l'innovation pédagogique.- Être ouvert à la communication et aux démarches partenariales.
Missions	<ul style="list-style-type: none">➤ Enseignement :<ul style="list-style-type: none">- Assurer l'enseignement des LCP dans le cadre du bilinguisme français-langues polynésiennes et de leur polyvalence ;- Suivre la formation continue des enseignants des sites bilingues en présentiel ou en distanciel ;- Travailler en partenariat avec les référents culturels, les personnes ressource,...➤ Réflexion et production :<ul style="list-style-type: none">- Actualiser sa formation professionnelle (autoformation) ;- Produire des outils didactiques (projets, séquences, séances, ...) en LCP et les mutualiser.

	<p>➤ Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les compétences des élèves. <p>Dans le cadre de son enseignement, il sera accompagné par l'équipe de circonscription, notamment l'EA LCP ou plurilingue.</p>
<p>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</p>	<p>➤ Les demandes de candidatures se feront du 10 janvier 2023 au 17 janvier 2023 via l'application de « campagne de mouvement du 1^{er} degré PCP et PCP VIVIER » à l'adresse suivante : https://mutation.education.pf/mut1dg</p> <p>L'identifiant de connexion est le NUMEN (Numéro éducation nationale sur 13 caractères)</p> <p>Le mot de passe de première connexion est : DgEe01 (bien respecter les majuscules et minuscules)</p> <p>➤ Les candidats seront convoqués pour un entretien (20') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant, l'IEN de circonscription, un EA LCP ou plurilingue, un CPAIEN. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS.</p>